

A cet égard, la stratégie étagée adoptée dans le budget, qui fait appel à un ensemble équilibré de mesures destinées à réduire graduellement le taux de l'inflation et à promouvoir en même temps l'emploi et la croissance de la productivité, reste tout à fait indiquée à mon avis. Ceux qui prônent une stimulation plus énergique de l'économie dans la présente conjoncture devraient se rendre compte qu'elle ne pourrait qu'accélérer les tendances inflationnistes actuelles, ce qui amènerait à renoncer à la politique de reprise en main du déficit de l'État.

A l'autre extrême, il y a ceux qui voudraient avoir des politiques plus restrictives. Mais les partisans de ces politiques devront reconnaître qu'elles exigeraient un train de mesures alourdissant les impôts des particuliers et des entreprises ou aggravant de façon draconienne les réductions de dépenses publiques. Des compressions budgétaires de cet ordre saboteraient d'importants programmes publics, puisque la croissance des dépenses globales a déjà été freinée. En outre, des politiques restrictives à l'extrême auraient des coûts élevés sur la forme de manques à produire et d'accroissement du chômage. Cherchant à éviter ces deux extrêmes, j'ai voulu m'attacher dans mon budget à une stratégie de compression graduelle du déficit. En cela elle s'écarte résolument de l'axe antérieur de la politique fiscale.

Après 1974, le déficit fédéral et les besoins financiers n'ont cessé d'augmenter en raison des mesures de relance économique qui ont été appliquées. Mais la politique budgétaire du gouvernement s'est orientée maintenant vers une action anti-inflationniste plus résolue. Cela nous a été imposé par une reprise de l'inflation dont témoignent de nombreuses interventions au cours de la période des questions. Cette réorientation de la politique budgétaire devrait dégager des ressources accrues pour des investissements d'expansion. Elle viendra donc épauler utilement l'action entreprise par le gouvernement du côté de l'offre.

Un des grands moyens adoptés par le gouvernement pour réduire le déficit est celui des compressions de dépenses. Le taux de croissance des dépenses globales, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses budgétaires, prêts, investissements et avances, doit baisser selon les prévisions de 13.2 p. 100 en 1980-1981 à 12.8 p. 100 en 1981-1982, pour tomber à 10 p. 100 en 1983-1984.

L'augmentation prévue des dépenses se situe en-deçà de celle du produit national brut. La part des dépenses du gouvernement équivaudra à 20.3 p. 100 du produit national brut d'ici 1983-1984, le même pourcentage qu'en 1979-1980.

On ralentira de façon marquée l'accroissement des dépenses en ne tirant plus les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole des recettes du gouvernement pour les inscrire là où il convient. Même si les consommateurs doivent se partager ce fardeau, ils paieront quand même l'énergie moins cher que si nous avions relevé plus rapidement les prix au niveau international. Nous limiterons ainsi l'inflation.

Le nouveau système de gestion des dépenses selon lequel le gouvernement établit ses priorités dans un cadre global de restriction facilitera également le ralentissement de la croissance des dépenses. Dans ce cadre...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre. Comme il est 1 heure, la Chambre s'ajourne à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

Impôt sur le revenu—Loi

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

● (1410)

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Lorsque le débat a été interrompu à 1 heure, le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) avait la parole.

M. Knowles: Il va maintenant avoir la chance de dire quelque chose.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, lorsque la Chambre a levé la séance à 1 heure, je parlais de la façon dont le gouvernement conçoit la modération des dépenses. Je disais donc qu'un ralentissement de la croissance des dépenses sera aussi facilité par le nouveau régime de gestion des dépenses qui permet au gouvernement de déterminer ses priorités dans le cadre d'un programme de restrictions générales. Ce cadre permettra, néanmoins, le financement de nouvelles initiatives dans les domaines prioritaires du développement énergétique et de l'expansion économique.

Ces nouvelles initiatives font partie intégrante de notre stratégie budgétaire. Elles constituent une approche innovatrice au problème de l'inflation du côté de l'offre. Dans le passé, nous avons eu tendance à trop insister sur les politiques de gestion de la demande, et le fait que nous ayons négligé de nous attaquer aux problèmes de l'offre a contribué à alimenter l'inflation. Le budget propose des mesures susceptibles de rétablir l'équilibre. D'ici trois ans et demi, 8.4 milliards de dollars provenant de nouvelles taxes énergétiques seront affectés à des initiatives visant à rendre nos approvisionnements plus sûrs et à réduire notre vulnérabilité aux chocs provoqués par la hausse du prix du pétrole.

La hausse des dépenses en matière de développement économique prévue pour les trois ou quatre prochaines années contribuera à relancer la croissance de la productivité et à réduire les hausses des coûts. Un milliard et demi de dollars a été mis de côté pour permettre une expansion notable de nos activités dans des domaines tels les programmes de développement industriel, la recherche et le développement, la promotion des exportations et le transport. Trois cent cinquante millions de dollars ont été réservés à la promotion de la restructuration de notre industrie et au recyclage de la main d'œuvre dans les secteurs connaissant où les besoins sont particulièrement aigus. J'espère que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) confirmeront très prochainement nos intentions dans ce domaine.

De plus, deux milliards de dollars ont été réservés à des initiatives dans l'Ouest du Canada dans des secteurs vitaux pour la croissance et la diversification des économies de ces provinces tels la manutention des céréales et les projets d'irrigation des Prairies. C'est donc un grand total de 12 milliards de dollars qui vont être consacrés au cours des trois prochaines années à des initiatives axées sur la productivité et le soutien de l'offre. L'accroissement de l'offre au Canada devrait contribuer à réduire les pressions inflationnistes, ce qui constitue d'ailleurs l'un des principaux thèmes du budget.